

Association InterCAMSP

Coordination de l'Action Médico-Sociale Pluridisciplinaire

Webinaire Niveaux d'interventions

OrgaMédi Vs2

01/07/2025

Animé par :

Aurore LAMOTTE – Directrice

Alexandre Maroselli – Formateur

Lucie Decroix - Formatrice

Association InterCAMSP

Coordination de l'Action Médico-Sociale Pluridisciplinaire

Petites règles :

- Micros désactivés
- Ecrivez vos questions dans le chat mais restez jusqu'au bout, nous allons sûrement y répondre pendant la présentation 😊
- Un webinaire pour vous accompagner dans la bonne humeur !

01/07/2025

Animé par :

Aurore LAMOTTE – Directrice

Alexandre Maroselli – Formateur

Lucie Decroix - Formatrice

Présentation

- ◆ Qu'est ce qu'un niveau d'intervention ?
- ◆ Quelle différence avec un projet de soin ?
- ◆ Enjeux pour les CAMSP : Quelle influence pour les budgets ?
- ◆ Comment optimiser la saisie dans OrgaMédi ?
- ◆ Cas pratique
- ◆ Questions / Réponses



Qu'est ce qu'un niveau d'intervention ?

- **Définition :**

Période administrative qui trace le parcours du patient au sein de l'établissement.

Les niveaux d'interventions sont des phases que l'on nommera :

Pré, Accueil, Bilan, Suivi, Suivi Surveillance, Post

Il ne peut y en avoir qu'un seul **sur une même période.**

Il existe des sous-niveaux d'interventions que l'on peut saisir en complément.

Les NI Suivi et Suivi Surveillance peuvent être saisis plusieurs fois sur des périodes différentes.

Qu'est ce qu'un niveau d'intervention ?

♦ La phase **ACCUEIL**

- Accueil d'une demande, correspond au premier rdv de la personne accompagnée et de sa famille au sein de l'établissement,
- En présentiel,
- Durée variable en fonction des situations cliniques,
- Ne peut être saisie qu'une seule fois et fait suite à la validation en « Réalisé » du RDV1 dans l'agenda OrgaMédi,
- Possibilité de clôturer le dossier en « Cs de dépistage » à ce niveau.

Qu'est ce qu'un niveau d'intervention ?

Bilan à l'entrée,
On fait connaissance avec
le patient

◆ La phase **BILAN**

- Ne peut être saisie qu'une seule fois.
- Composée d'observations, de tests, d'évaluations : *Médicales, éducatives, sociales, paramédicales, familiales...* à l'entrée de la structure,
- On apprend à connaître le patient et son entourage,
- Une seule saisie dans les niveaux d'interventions mais plusieurs professionnels interviennent,
- Sa durée dépend de l'avancée des professionnels dans leur phase d'évaluation,
- CAMSP : Déclenchement de la PEC SECU,
- La phase de **Bilan** est constituée « généralement » de rdv **EVALOBS** et/ou **TEST, Info ...** dans l'activité,
- Dès lors qu'un prof a fini son bilan et démarre une thérapie, on changera le NI en **Suivi**. (!! même si les autres professionnels n'ont pas terminé leur évaluation !! => PPA)

Qu'est ce qu'un niveau d'intervention ?

♦ La phase **SUIVI**

- Phase de suivi thérapeutique, rééducative,
- Peut être coordonnée avec des soins externes à l'établissement (sous niveau),
- Correspond « souvent » à la phase la plus longue du parcours de l'enfant selon les situations.
- Une phase de suivi est constituée de plusieurs rdv :

Suivi & Soins – APPA – ACHC – TEST – EVALOBS – ORA – Info/Guidance ... au bénéfice de l'enfant et/ou du parent ou de son entourage.

Qu'est ce qu'un niveau d'intervention ?

Dans le cadre du Suivi thérapeutique, nous retrouverons :

Niveau intervention SUIVI

N RDV Suivi et Soin

N RDV EVALOBS

N RDV APPA

Cætera ...

Détaillés dans les PPA avec les axes de soins par prof intervenant auprès de l'enfant et rdv indiqués dans les agendas

Qu'est ce qu'un niveau d'intervention ?

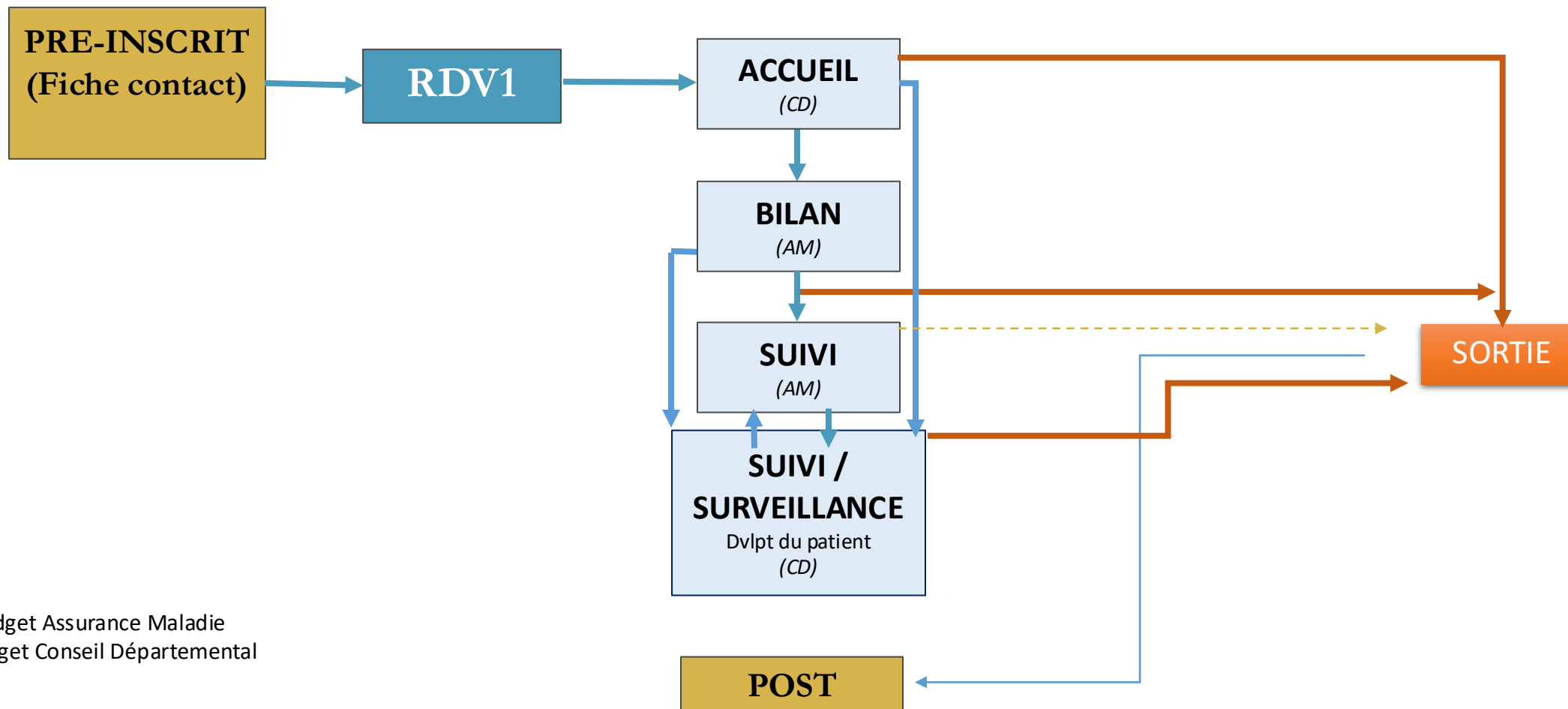
♦ La phase **SUIVI SURVEILLANCE**

- Surveillance du développement de l'enfant, (*bébés prématurés, enfant en fin de parcours...*)
- Définition à retenir : Le niveau suivi surveillance du développement de l'enfant est une succession de N Bilans/Evaluations/Observations/Tests réalisés par les professionnels internes ou externes,
- Ce NI possède des sous-niveaux*,
- CAMSP : arrêt de la PEC Sécu (*sauf sous-niveau*)

* Diapo 11

Niveaux d'Intervention

Dossier enfant CAMSP – Sans Sous-Niveaux



AM : Budget Assurance Maladie
CD : Budget Conseil Départemental

Qu'est ce qu'un niveau d'intervention ?

◆ Les sous Niveaux d'interventions



Niveau d'interv.	Suivi
Projet de soin	
Projets	
Projet de soin	
Soin coordonné av Sect. libéral non conventionné	
Attentes d'orientations	
En attente d'une place dans un Et. de suite	



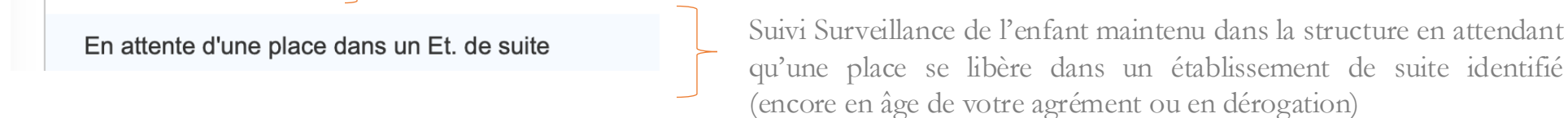
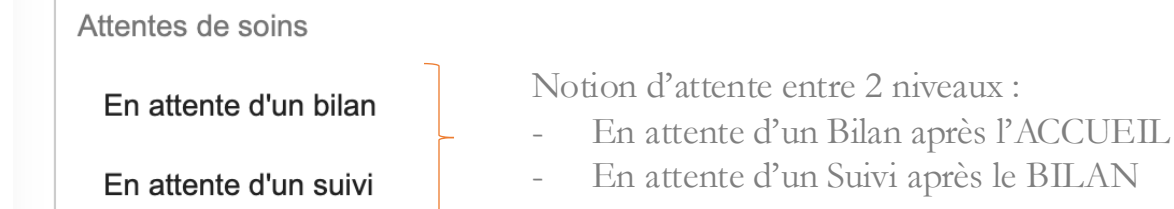
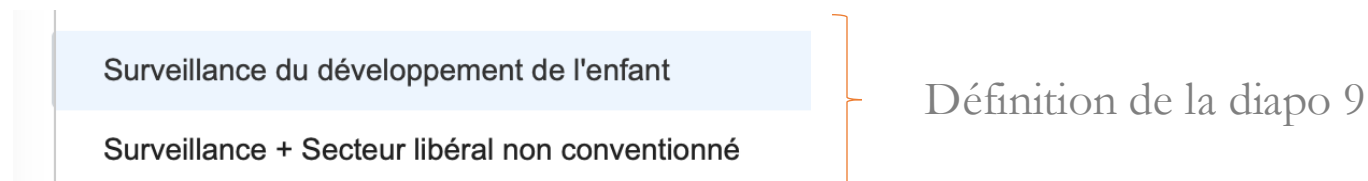
Définition de la diapo 7



Suivi thérapeutique de l'enfant maintenu dans la structure en attendant qu'une place se libère dans un établissement de suite identifié (encore en âge de votre agrément ou en dérogation)

Qu'est ce qu'un niveau d'intervention ?

◆ Les sous Niveaux d'interventions

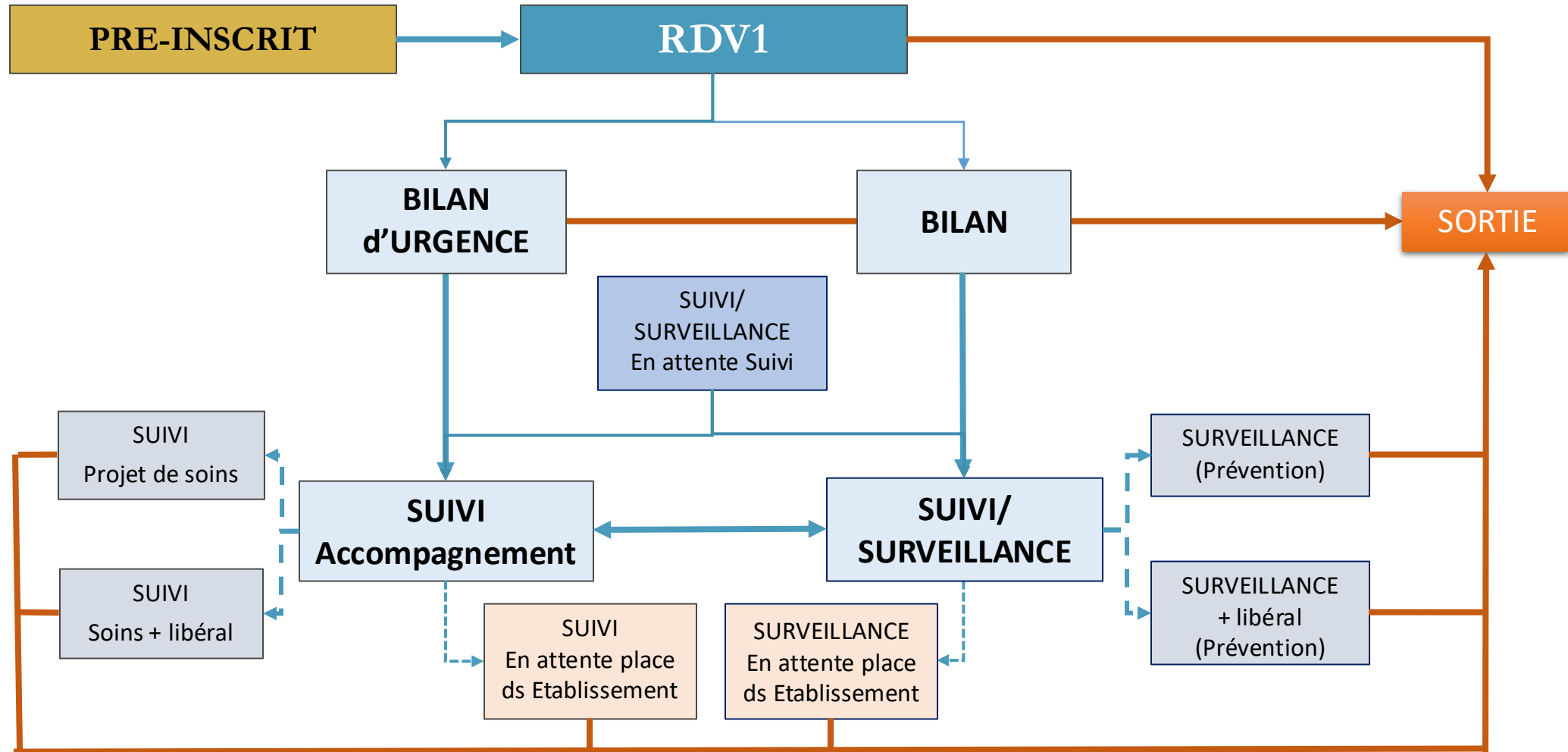


InterCAMSP

[illegible]

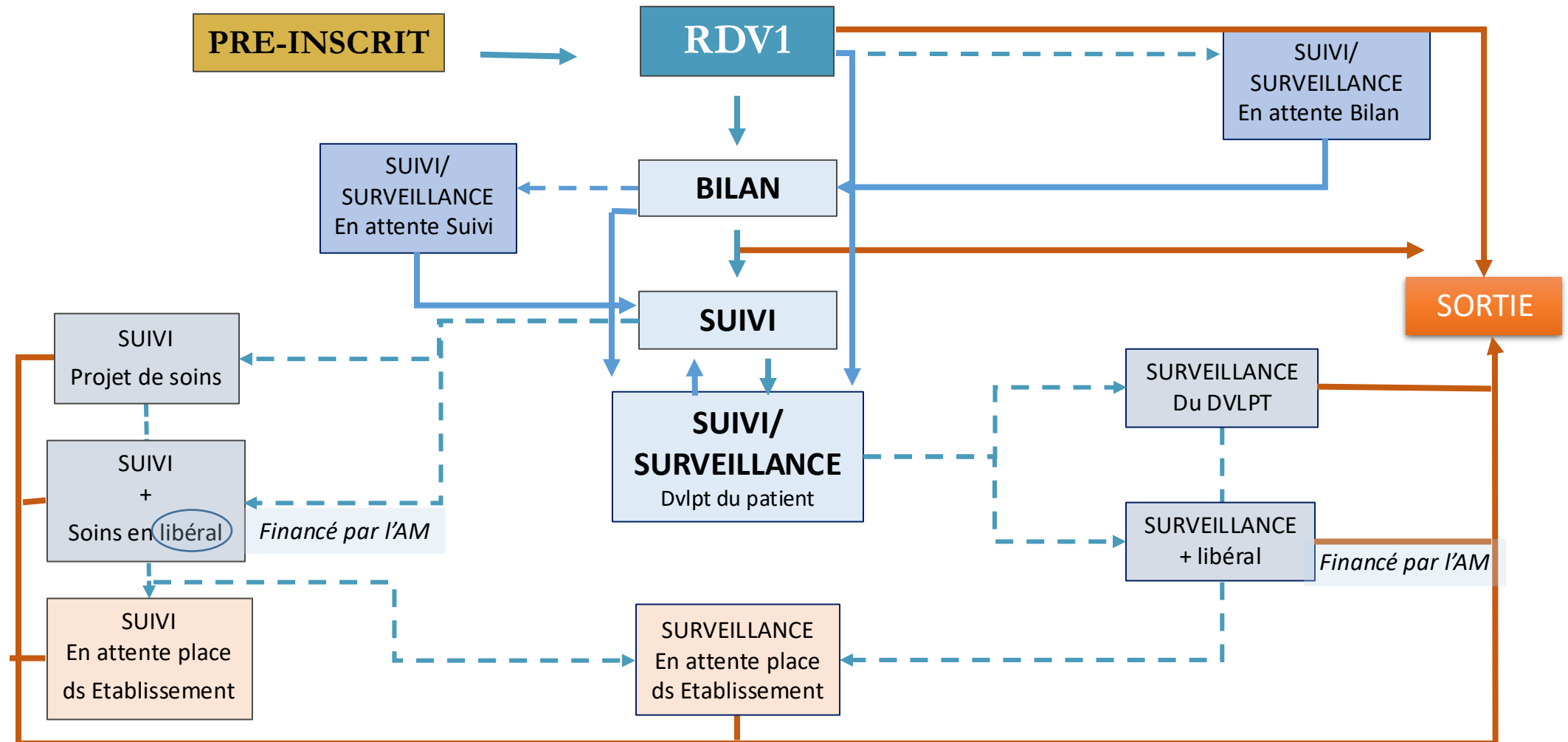
OGMD : Niveau d'intervention

Dossier enfant CMPP



OGMD : Niveaux d'intervention

Dossier enfant SESSAD



Quelle différence avec le projet de soin ?

- **Niveau d'intervention :**

Concerne le parcours du **patient**. C'est une phase.

- **Projet de soin :**

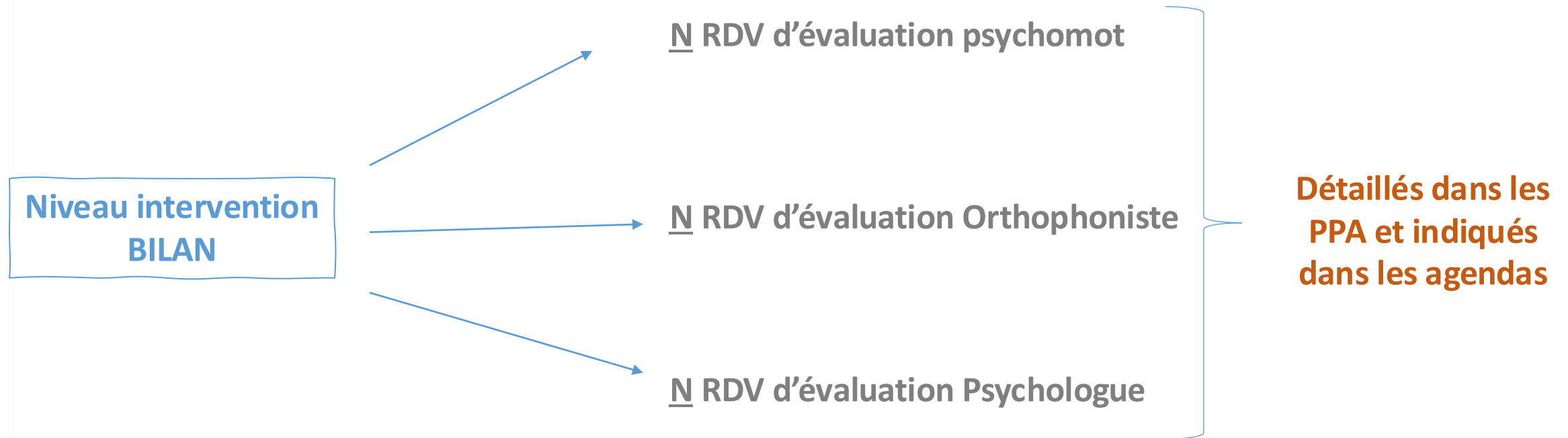
Concerne les actions des **professionnels**.

Exemple : Une phase de bilan comprend plusieurs rendez-vous avec plusieurs professionnels.

- Notés dans l'agenda OrgaMédi,
- Détaillés par chaque professionnel intervenant auprès de l'enfant pour ses bilans dans le module PPA.

Quelle différence avec le projet de soin ?

Exemple avec le NI* Bilan



Quelle différence avec le projet de soin ?

PPA PROJET DE SOIN

Descriptif des bilans et des prestations de soin et d'accompagnement du patient :

- ~ Dans la structure et/ou en libéral (conventionné ou non) *
- ~ Individuel ou collectif
- ~ Seul ou conjoint

Différentiel entre besoins de l'enfant et soins réalisés :

- ~ Etude du différentiel des fréquences

Délais d'attente des soins par spécialité professionnelle :

- ~ Mise en évidence des besoins en ETP/Profession ;
- ~ Distinction des prises en charge complémentaires : structure & libéral
(Article R.314-122 du code de l'action sociale et des familles : conditions dérogatoires)

* : indicateurs CNSA

CAMSP : Influence sur les budgets ?

Au regard des Annexes 32 bis du CAFS.

1. Rapport Trimestriel caisse PIVOT ou saisie directement sur la plateforme de la CPAM Resid-Esms :

- **80% AM*** au titre du diagnostic et du soin, (Bilan et Suivi) => ouverture du module PEC SECU
- **20% CD*** au titre de la prévention , (Accueil, SS, missions pour la collectivité, activités indirectes...) => Fermeture du module PEC SECU.

2. TdB CNSA* distinction : feuillet 2 - B11- B12 – B13

*Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie - Nouvelle Vs

Nombre d'enfants de la file active qui ont bénéficié au moins une fois des modalités d'accompagnement suivantes au cours de l'année	
Nombre d'enfants ayant bénéficié de prévention/dépistage/suivi-surveillance	
Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire	
Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique	

CD – NI ACCUEIL – SS – Action de délégation miss° PMI - Prévention au bénéfice la de collectivité

AM

AM

Comment optimiser la saisie dans OrgaMédi ?

◆ Qui fait Quoi, Quand ? (Proposition)

- Pendant la synthèse
- Nommer un référent des NI
- Projection du DUI* OrgaMédi lors des réunions internes



- Gain de temps
- Evite les erreurs
- Favorise l'appropriation
- Actualisation en direct
- Exhaustivité des données

Cas Pratique

♦ En direct d'OrgaMédi...

- Suite à un premier RDV1 en NI ACCUEIL, le médecin ne donne pas suite et réoriente ou rassure l'inquiétude parentale : NI Accueil et Cs de dépistage.
- RDV1 ACCUEIL pour un bébé prématuré qui va bien : Accueil + SS pendant 2 ans. Lors d'un test et des observations le prof notifie en lien avec le médecin que le bébé a besoin d'une rééducation, il démarre une thérapie de groupe et individuelle = SUIVI.
- RDV1 ACCUEIL d'un enfant de 2 ans, pas de dispo pour faire les bilans même en libéral pendant 8 mois – la psychomot démarre son Bilan très tardif faute de créneau disponible : Accueil – SS en attente de Bilan.
- RDV1 ACCUEIL le CAMSP intervient dans le cadre de la coordination des soins en libéral, seul le médecin reçoit l'enfant, que faire ? Suivi surveillance. !! Situation complexe pour les CAMSP qui ont beaucoup d'attente et une grande FA*. Que faire de ces enfants ? Si un prof du camp intervient en rééducation : NI SUIVI – Si pas de rééducation : NI SS coordonnée avec le libéral => mise en exergue dans le RAMA.
- RDV1 Accueil de 3 mois car le médecin a besoin d'examen complémentaire avant de présenter la situation à l'équipe. Bilan sur 3 semaines – pas de disponibilité pour la rééducation de l'enfant pendant 6 mois : SS en attente de suivi.

Cas Pratique

En direct d'OrgaMédi...

Vos questions,

Vos situations,

Nos réponses.

Questions/Réponses

- Pour plus d'informations – Besoin d'une formation ?

alexandre@intercamsp.fr

lucie@intercamsp.fr

Merci de votre attention.
N'hésitez pas à revenir vers nous !

InterCAMSP

28, rue Chanzy
13300 SALON DE PROVENCE

+33 4 86 64 81 92

contact@intercamsp.fr

www.intercamsp.fr